L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 12 JUILLET 1882.

SPECTACLES BALS, &c

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3:15	p. m.
3	p. m.	3:45	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10........p. m. et 11........p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

25 juin—

Les célèbres FRERES VALDEZ dans leurs exercices aériens et tours de forces sur le trapèze.

Merveilleux et émouvant.

Le grand instrumentiste Wm PAYNE, dans ses inimitables solos de banjo, et ses merveilleux instruments.

L'élégante et charmante reine de la scène serio comique, Miss SADDIE GOMMERSAL, dans de nouveaux rôles.

Avec Mr AL. HENSLEY, le prince des comédies et farces.

Engagements extraordinaires:

MONS. ALFREDO, le plus grand physiologiste et contortioniste du siècle maintenant devant le public.

Mr J. K. OANO, dans des poses esthétiques, représentera OSCAR WILDE.

Mr J. J. NOLAN, danseur léger, dans son Lancashire clogs; et

Mr HARRY GLEASON, le convulsive negro delineator, in his roaring specialties.

CHANGEMENT de PROGRAMME TOUS LES SOIRS.

4 juil—

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

HOCH

VIRTUOSE-CORNETTISTE.
La troupe d'opéra Criterion
Dans la salle de Concert représentera la

OLIVETTE,
LUNDI, MARDI et MERCREDI
PINAFORE.
JEUDI et SAMEDI et tous les soirs la semaine prochaine, excepté VENDREDI.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.

ENTREE GRATUITE.

Des billets de chemin de fer au moigeront vendus au taux de $2.

HERR HOCH et l'orchestre de Borchert donneront des concerts en plein air chaque soir.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et à 8 h. A.M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

DIMANCHES

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

7 mai—4 m

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: faisant des

EXCURSIONS
Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

LE DIMANCHE,
Deux GRANDES EXCURSIONS,

partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 8 heures tous les soirs.

Prix de la traversée........50 cents.
Enfants........Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camelia.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

W. G. COYLE, Agent,
No 33 rue Carondelet.

25 juin

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37 39 et 41 RUE ROYALE

au 31 nov

SPÉCIALITÉS
—DE—
GODCHAUX.

VETEMENTS
—DE—
Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances. Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines, LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LÉON GODCHAUX,
31 et 33 rue du Canal.

14 mai—MJ D

GRUNEWALD

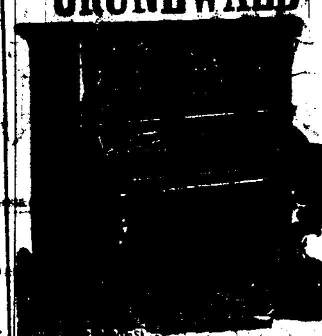

PLEYEL PIANOS,
PIANOS PLEYEL,

Fabriqués à Paris et VENDUS EXCLUSIVEMENT PAR

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18—22 RUE BARONNE.
[GRUNEWALD HALL.]

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent-général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français.

Agent pour les meilleurs Pianos et Orgues américains, lesquels sont vendus aux conditions les plus favorables à mes acheteurs.

Musique et Instruments de Musique vendus à tout le monde avec escompte.

Venez voir mon stock avant d'acheter autre part.

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
NOUVELLE-ORLEANS.

23 juin—

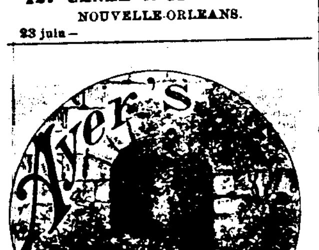

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la **fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection.** Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPÉCIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoi que ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DE FOIE: l'"Ayer Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques,

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.

27 mai—

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et loi par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.

12mai—3m D.Mar J.

MAISON FRAPPART
MANDEVILLE, Lne.

CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac, dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville. Il a des **Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.**

La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux.

Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.

Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les occasions de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.

ED. FRAPPART, Gérant.

30 avril—3m—d.mer.s

HOTEL DE L'EUROPE,
BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

19 mai—3m

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.,
Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

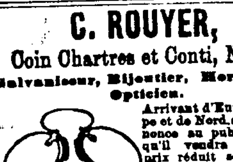

Arrivant d'Europe et de Nord, annonce au public qu'il vendra à prix réduit son assortiment de **diamants, montres, bijoux, pendules, orfèvrerie d'argent et plaquée, lunettes, articles d'église, etc., etc.**

Réparations de montres, pendules, bijoux, etc.

Réargenture d'objets de tous genres.

Location de services de table pour soirées, mariages, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

Lunettes et pince-nez; pose et change les verres.

1janv—6mMaJD

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—

NATTES
DE CHINE,

A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

3juin—1an

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie.

51 rue Royale
Coin Bienville.
Nlle-Orléans,
BIJOUTERIE
ET MONTURES DE
DIAMANTS.

DIAMANTS.

Tout une sorte de bijouterie plaquée.

7août 82—1an MeVD

PIANOS
CHICKERING,
LES MEILLEURS DU MONDE.

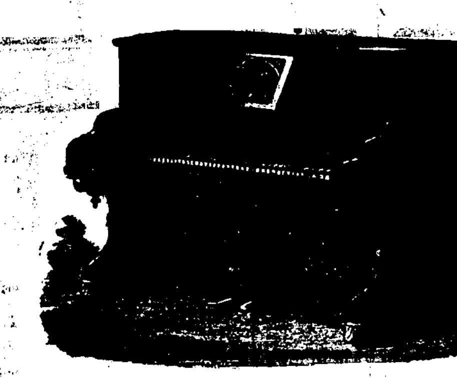

PIANOS
MATHUSHEK.

A VENDRE OU EN LOCATION
---A DES---
PRIX REDUITS.

Ne mettez pas d'hésitation à venir les examiner.

P. WERLEIN.

MAGASIN DE MUSIQUE,

135 RUE DU CANAL.

M. et Mme Elie sont attachés au Magasin.

2 juillet—

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

1 800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

BIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de **Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.**

STORES POUR FENETRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Navier.

Grande Variété de **TAPIS** aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers

11mars—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par Steamship Teutonia, du Havre, un grand assortiment de feutres les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cerilee	Grousset, (Mme veuve)
André, Joseph	Hubert, Eugène
Amaré, Jean	Kohn, Dame
Audibert, François	Laborde, (Dame veuve)
Blaise, Emile Jean Baptiste	Lacroix, Paul
Boisson, Honoré	Laffont, François Ferdinand
Blois, John de	Lavigne, André
Carrère, Augustin	Lorin, Léon
Cartier, Jules Mathieu	Loth, veuve Arthur et Louise
Chartou, Jean	Médus, Jean Louis
Claverie, Jean Marie Louis	Nicolaud, Jean
Daurin Louis	Marloux, Jean Marie
Deruas Leblanc	Paoli, Jean Dominique
Dubertrand, Jeanne	Planche, M. et Mme
Duron, Jean	Pichaloup, Honoré
Fabre, André Joseph Jacques	Pontacq, Alexandre
Fagès et, Félix	Quilio, David
Faquet, Dominique, née Dufour	Ringer, (les enfants)
Ganel, Hortense	Rotgé, Jean
Ganel, Prosper	Rossiguol, Sylvain
Ganel, Laure	Rousset, Raymond
Guilleton Valérien	Rousset, Jean
Gaspard, Jules	Sénac, François dit Souby
Genais, René Louis	Sorbets, Justine
Greffes, François	Vessières, Jean

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er juillet 1882.

1er juil—

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LE MARQUE DU VERITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Déposé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires, toutes les PREMIERES MAISONS de gros quoique ce vendent à la Nlle-Orléans.

déc 21—1 an

Proclamation Amendée.

Département exécutif,
Etat de la Louisiane

CONFORMEMENT aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, le 8 juin 1882, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'amende par le présent ma proclamation de quarantaine émise le 17e jour d'avril 1882, de manière à ce qu'elle se lise ainsi: Dix jours pleins, (deux cent quarante heures, au lieu de trois jours pleins, soixante-douze heures). Cet amendement sera mis en vigueur et s'appliquera à tous les navires arrivant à la station de la Quarantaine et venant des ports désignés dans la Proclamation, à dater du quinzième jour de juin 1882. Toutes les autres parties de la Proclamation continueront comme maintenant à rester en vigueur; *bien entendu* que le port de Vera Cruz, que l'on sait être parfaitement salubre en ce moment, sera exempt des effets de cette Proclamation jusqu'au 1er juillet 1882.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai joint le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce deuxième jour de juin, A. D. 1882.

S. D. McENERY.

Pour le Gouverneur:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

15 juin—1m

Poudre Levain
INFAILLIBLE
—DE—
PRESTON & MERRILL.
LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. 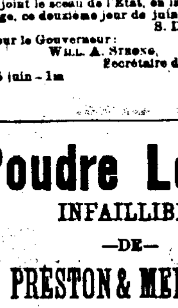 NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.
S. MENDELSOHN,
Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 39 rue Douane.

12 janv—1an J&D

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brût provenant des incendies	$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875,957 54
Excédant net	$6,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédant	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférée par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vate

Avis aux Contribuables.
Bureau No 73, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes le taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour l'intéressé. Il réglera également toutes les liens que d'Etat à un escompte libéral.

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en juillet.

GROS LOT:
$75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE H.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 8 AOUT 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75,000
1967 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$265,500!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—		
Risques de feu	$261,970 34	
Risques maritimes	27,993 33	
Risques de rivières	18,567 02	
Total des primes	$308,530 69	
Moins primes non acquises	76,547 00	
Primes nettes, 31 mai 1882	$231,983 69	
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,892 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 1
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR,

13 juin—

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104..........Canal street..........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement.

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—		
Fire risks	$261,970 34	
Marine risks	27,993 33	
Rivers risks	18,567 02	
Total premiums	$308,530 69	
Less unearned premiums	76,547 00	
Net earned premiums May 31 1882	$231,983 69	
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 03	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 00
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32,652 07
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,	

June 14

ANT. CARRIERE,
R. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger. Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

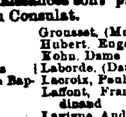

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3,50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin à vendre aux plus bas prix.

15 oct—1an DMaJ

T. CHAUVIERE.
CHAPELIER.

95 Rue de Chartres, près Conti.

VIENT de recevoir par le steamer Discoverer, via Liverpool, **100 Douzaines Chapeaux Brésiliens,** derniers genres, des nuances les plus nouvelles.

Egalement, par str Hudson, de New-York, un magnifique assortiment de Chapeaux de Paille fantaisie. Vente à des prix très réduits.

17 juin..sam jeudi.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée en 1849- Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400.000

Sollicite des

Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN..........Président.
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Ed. J. Gay
Alf. Moulton,	Edward Nalle,
Charles Newman,	J. J. Reiss,
U Marinoni,	Louis Prados,
Lucien Delery,	W. W. Swain,
Charles H. Dolsen,	Harry L. Flash,
Reuben G. Bush,	John Brunaso,
John Calder,	A. H. Sieward,
S. O. Coulon,	B. H. Adams,
W. A. Phelps.	Sigmund Katz,
M. Gillis,	N. D. Wallace,
Wm. R. Lyman.	

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 juillet 1 an, v et

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Behan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3272, Division——En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Communy et Louis H. Pilié, voyers, en date du 21 octobre 1834, et jusqu'à cette époque déposés en l'étude du soussigné notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits, et privilèges qui y appartiennent; lesdits lots étant compris entre les rues St. Ferdinand, Craps, Press, et Grands Hommes, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre vingt-treize pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le numéro Neuf, et dans le fond par les numéros Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Craps sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de la somme de douze cent cinquante piastres [$1250], avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date du 1er août 1881 jusqu'à parfait paiement, due le 1er jour d'août 1882, avec hypothèque et privilège de vendeur, étant la balance due du billet original de $3750 qui a été saisi dans cette affaire, et la balance comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26 août 2 9 12

Pierre Eugène Ducros vs. Jean Marie Tujague et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6226—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 22 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°—Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Remparts, St-Claude et le Chemin du Bayou, mesurant (au pied américain) soixante-seize pieds un pouce de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente-cinq pieds un pouce sur le côté nord-ouest ou le côté le plus près de la rue St-Claude où elle se trouve bornée par la propriété anciennement appartenant à Wiltz, de trente-neuf pieds quatre pouces sur le côté sud-est, où elle se trouve bornée par la propriété anciennement appartenant à la Veuve Belair, et soixante-seize pieds cinq pouces sur la ligne du fond, conformément à un certificat de Bourgerol, annexé à un acte en date du 30 mars 1839, pardevant Théodore Tureaud, anciennement notaire, acquis par Jean Marie Tujague, par achat de Henriette Baham, conformément à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 25 avril 1865, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 89, folio 92.

2°—Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Hôpital Bourbon et Quartier, mesurant vingt-trois pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre vingt-onze pieds deux pouces, entre lignes parallèles, acquis par Jean Marie Tujague par achat de Mme B. E. J. DesPortes veuve de Marie François C. Avinene, par acte passé par devant Joseph Cuvillier, notaire, le 7 mai 1866 enregistré au bureau des transfers de cette ville, livre 89 folio 566.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juin—21, 28—juillet 4, 12, 19, 22.

Mme Elizabeth Meyers veuve de Charles A. Meyers vs Mme Jane G. Bicsey, individuellement, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5834—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, désigné par le numéro six, sur un plan fait par A. G. Blanchard, voyer, le 15 février 1853 annexé à un acte de partage, passé pardevant D. J. Richards anciennement notaire en cette ville, le dit terrain mesure au pied anglais vingt-trois pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Acquis de Herman Lee le 26 juin 1880, titre enregistré au bureau de transfert livre 112, fol. 564.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond avec caution, bonne et solvable portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire de son enchère et à payer comptant le montant des frais d'impression, émoluments du shérif et du greffier, s'élevant à environ cent soixante-quinze piastres, et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipale sur la dite propriété dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 27

Mme Anne McConnell vs John Pasley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2452—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, anciennement Craps, Rempart anciennement Amour, et Français, mesurant, au pied français, trente pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent-vingt pieds, étant une partie du lot numéro quarante et-un, sur un plan du faubourg Marigny.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et même ilet, désigné comme le lot numéro quarante deux sur le même plan et touchant le susdit lot mesurant cinquante pieds de face sur la rue Champs Elysées, sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, au pied français.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et le même ilet, désigné comme le lot numéro quarante trois sur le même plan, touchant les susdits lots mesurant, au pied français, soixante pieds de face sur les Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds.

4° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine et Seidel le, désignés par les numéros cinq, six, neuf, dix, treize et quatorze sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1871. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face sur les Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds; les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne; les lots treize et quatorze mesurent chacun trente deux pieds de face sur la rue des Français sur une profondeur de cent vingt pieds.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot numéro neuf, sur un plan de C. Surgi, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 22 février 1828, mesurant vingt pieds de face au fleuve Mississippi et à la rue Vieille-Levée, entre Mandeville et Marigny, sur une profondeur de soixante pieds, au pied français.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commerce, Lafayette, Tchoupitoulas et Girod, désigné par le numéro six, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 11 septembre 1868 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan Numéro Quatre-vingt-un et mesurant au pied américain, dix neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Commerce, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur dans le fond sur la ligne vers la rue Girod, et quatre vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 août 2 9 12

Frank Stanthar vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6061—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, ou Levée, Annunciation ou Jersey, Peniston et Général Taylor, mesurant chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annunciation sur une profondeur de cent vingt pieds.

Condition—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic dans l'affaire ci dessus.

11juil—11 18 25 août 1 8 12

Thos. Pickles vs Edward L. Brebe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6194.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 Juillet 1882 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magazine, Camp et Constantinople; deux de ces terrains sont désignés par les numéros cinq et six sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 septembre 1875, se touchent et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; l'autre terrain est désigné par le numéro sept sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, notaire, en accord avec un acte en date du 5 avril 1865, passé pardevant ledit notaire, conformément audit plan ledit terrain mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur du New Orleans Homestead Association conformément à un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 17 août 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 juin—17,24,1,8,15,18 juil

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT.

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

Meubles de salon et de chambre à coucher, Toilette, Armoires, Bois de lits et Litterie, Tables à rallonges, Sides Boards, Chaises, Tables à ouvrage, Pendules françaises en bon ordre allant quinze jours, 2 montres en or et en argent, boutons en or pour devant de chemises et manchettes.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—MERCREDI, 12 juillet 1882, il sera vendu à 10 heures du matin, à mon magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, sans aucune réserve.

Les articles ci dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.

9juil—

PAR D. E. MORPHY

Grande et importante vente de tout le stock de marchandises de C. H. Lawrence & Cie, 29 et 31 rue Tchoupitoulas, sauvé du récent incendie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu pour le compte de qui de droit, JEUDI, 13 juillet 1882, à 10 heures du matin, au magasin de C. H. Lawrence & Cie. 29 et 31 rue Tchoupitoulas—

Toutes les marchandises contenues sur ces lieux, comprenant un assortiment général et très vaste de Pickled Beef, d'articles en cans, cornichons, gru, farine de maïs, pois, etc., etc., les articles ayant été à temps couverts par des prélarts; la plus grande partie n'ayant été que très légèrement avariés, si toutefois ils l'ont été.

11 juillet—3t

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph Marisinay Jr vs Jean et Paul D'Hérété.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 637—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 8 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite; à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses, etc., située à Gentilly, Troisième District, dans l'ilet irrégulier borné par les Avenues Marigny et St Bernard et le Chemin de Gentilly mesurant à peu près trois cents pieds huit pouces de face au Chemin de Gentilly et à la place Desaix projetée par une profondeur de six cent trente huit pieds onze pouces et cinq lignes de l'Avenue Marigny au chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur plus près de l'angle qui forme la jonction de la dite Avenue et du dit chemin, la dite portion de terre mesure du côté plus près de l'Avenue St Bernard quatre cent douze pieds deux pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'Avenue Marigny, puis se fermant à angle droit quatre vingt dix pieds neuf pouces et cinq lignes, et de là une ligne directe au chemin de Gentilly, où place Desaix, ayant quatre cent soixante neuf pieds quatre pouces et neuf lignes s'étendant vers le chemin de Gentilly composé des lots "Trente-Huit," "Quarante," "Quarante et-Un," "Quarante-Deux" et "Quarante-Trois" et d'une portion de terre de forme irrégulière d'après un plan attaché à un acte hypothécaire pardevant O. de Armas, notaire, en date du 4 décembre 1861.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses dans le Premier District, dans l'ilet "Cinq Cent Quatre Vingt Huit," dans l'ilet borné par les rues Poydras, Julie, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot Numéro Onze, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Poydras sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

7 juil—7, 14, 21, 28—août 4, 8.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Niels Hertz vs S. Patterson

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 2135—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 22 juillet 1882, à midi.

Une charrette à meubles, une charrette à bois et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux

N. V. VINET,
Constable de la 2me Cour de Cité de la Nlle Orléans.

11juil—11 17 et 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Harry Steel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6412—Division B—Attendu que Mary Jane Steel a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harry Steel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 juil—12 16 21

Succession de Thomas Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4401—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte présenté par Caroline E Simms Philip Simms et Lore. C Levy exécuteurs testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 juil—12, 16.21

Succession de Mme H. J. Conrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6414—Division A—Attendu que John N Conrad a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme H. J. Conrad, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T CLARK, Greffier.

11 juil—11 15 20

Succession d'Edmund Dorney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 6,140—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Thomas Fitzwilliam, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 juil—7,11,16

Succession de Alfred Prue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 6,1—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6juillet. 6 11 15

Succession de Mariam Henderson femme de Thomas Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 6260, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte du tuteur présenté par P. S. Wiltz administrateur de la succession de Thomas Henderson, No 6 160, Cour Civile de District, ledit compte de tutelle étant celui que Thomas Henderson aurait dû présenter pour l'administration des biens de la mineure See P. Henderson, maintenant Mme W. E. Butler, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 juil—6, 11 15

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 6326.

Mayer Bros. vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Mayer Bros et à toutes autres personnes intéressées:

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de James Fahey, Esq. un notaire, le 27me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 20me jour de juin 1882.

JAS. D. RANKIN,
Députe Greffier.

22 juin—22,6.26

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6,96.

Keiffer & Gardner vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Keiffer & Gardner et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de A. Hero, Esq. un notaire le 20me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 14me jour de juin 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

17 juin—17,30—19 juil

ETAT DE LA LOUISIANE,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 6278.

Jacob J. Wandel vs ses créanciers.

Aux créanciers de Jacob J. Wandel et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, Esq. un notaire, le 17me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 12me jour de juin 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

15juin—15.30.—16juil.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6377.

Henry J. Riddle vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Henry J. Riddle et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, un notaire, le 3me jour d'août 1882, à 11 heures A. M.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.

Nlle Orléans 28 juin 1882

E. A. LUMINAIS, député greffier.

29juin—29juin 15,juil 2août,

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Encoignure d'affaire et de résidence, près du marché Tremé.

Encoignure des rues Claiborne et Ste Anne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 15 juillet 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Robertson, et Ste-Anne, formant l'encoignure aux rues Claiborne et Ste Anne, et mesurant 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste Anne, 64 pieds, plus ou moins, de profondeur et de façade à la rue Claiborne, 60 pieds sur la ligne de l'autre côté et 30 pieds sur la ligne du fond, au pied anglais.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage avec mansarde, le rez-de-chaussée est bon pour un magasin, deux chambres et cabinet au rez-de-chaussée, chambres dans la mansarde, une cuisine en briques à deux étages, ayant environ quatre chambres, hydrant, cuve, lieux d'aisance

Conditions—1/3 comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans en billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou d'une partie. L'acquéreur assurera la propriété pour un montant égal aux dits billets fournis et le transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, le remboursement des primes d'assurances non expirées, assumera et paiera en sus du prix de son adjudication les taxes de l'année 1882 et toutes autres charges nouvelles. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9juil—

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CAROLINE FRANCK VS. SIMON BAUM, son mari—No 6150.

JE CERTIFIE PAR LES PRESENTES que le seizième jour de juin 1882, jugement a été rendu, en cette Cour, dans l'affaire ci-après désignée, dans les termes suivants, savoir—

Caroline Franck vs. Simon Baum, son mari—No 6150.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse la cour, jugeant que la loi et les preuves sont en sa faveur, ordonne, adjuge et décrète que le jugement par défaut rendu en cette affaire le treize du courant, soit maintenant confirmé et devenu définitif, et conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Caroline Franck, et contre le défendeur, Simon Baum son mari, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son mari, et autorisant la demanderesse à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais.

Jugement rendu le 16 juin 1882 et signé le 21 juin 1882.

Signé, F. A. MONROE, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce vingt-et-unième jour de juin, dans l'année de Notre Seigneur mil huit-cent-quatre-vingt-deux.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

25 juin—11,25 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CATHERINE HOUGHTON VS. EDWARD M. HOUGHTON.

JE CERTIFIE PAR LES PRESENTES que le vingtième jour de juin 1882, jugement a été rendu, en cette Cour dans l'affaire ci-après désignée dans les termes suivants savoir—

Catherine Houghton vs Edward M Houghton—No 6197.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse la Cour jugeant que la loi et les preuves sont en sa faveur, ordonne, adjuge et décrète que le jugement par défaut rendu en cette affaire le 15 du courant, soit maintenant confirmé et devenu définitif, et conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Catherine Houghton et contre le défendeur Edward Houghton, son époux, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son mari, et autorisant la demanderesse à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paiera les frais du procès.

Jugement rendu le 20 juin 1882 et signé le 26 juin 1882.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 27me jour de juin dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt deux.

JAS D RANKIN, Député Greffier.

30 juin 30 15 30 juil.

TRAMWAYS
OU
CHEMINS DE FER URBAINS
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans le lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est le côté gauche de la statue de Clay, pour celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent, les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de voie dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Commerce Street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts, ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carondelet, et Poydras, Poydras à Front, à Canal.

INJECTION & POUDRE-TISANE
D' BIENAIMÉ

Cette injection et cette poudre-tisane, employées ensemble, guérissent promptement les écoulements récents et invétérés des organes génitaux. [illegible]